

exporté et revenir en conserve. Pourquoi encore laissons-nous les étrangers s'appropriier nos richesses et s'enrichir à nos dépens ?

NOS MINES mises en exploitation réaliseraient d'autres profits considérables ? Sait-on que Québec détient 90 p.c., de la production de l'amianté dans l'univers. Notre minéral de fer mis en exploitation servirait au développement de l'industrie des machines et des outils.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails, mais nous remarquerons que sur ce point une grande amélioration puisque de \$5,458,998 qu'elle était en 1908 notre production minérale s'est élevée à plus de \$12,000,000 en 1917.

On le voit donc il y a de quoi créer chez nous une grande industrie; rien ne nous manque; la matière première abonde; les sources d'énergie sont inépuisables, et les cerveaux n'attendent que leur spécialisation.

Création d'une petite industrie

Au cours d'un voyage en Europe en 1913 nous avons été émerveillé de constater combien certains pays sont organisés au point de vue de la petite industrie; nous voulons parler de l'industrie à domicile et nous nous demandons pourquoi chez nous nous ne tenterions pas d'en faire autant.

La petite industrie est une des abondantes sources de revenus pour la France, pour le Belgique et pour la Suisse. Dans ces pays personne ne reste inactif. Il devrait en être de même chez nous. A la campagne particulièrement on pourrait consacrer à la petite industrie les longues soirées d'automne et d'hiver. Les produits de cette industrie trouveraient un marché au Canada même. Nos grand'mères n'étaient-elles pas passées expertes dans le tissage de l'étoffe? Les anciennes "ceintures fléchées" n'étaient-elle pas de véritables chefs-d'oeuvre? La "catalogne" qui revient à la mode, qu'on voit aux vitrines de nos grands marchands et qui fait l'ornement des "bungalows", des villas et des chalets ne devrait-elle pas revenir aux Canadiennes-françaises?

Si nous nous arrêtons à penser un peu aux articles que la petite industrie pourrait fabriquer nous déplorons amèrement les pertes énormes de bénéfices qui se font chaque année dans nos foyers désœuvrés.

LA DENTELLE ET LA BRODERIE.—Les ouvrières de Belgique, de Suisse, d'Irlande, de France sont réputées pour leurs dentelles et leurs broderies; pourtant, si nous en jugeons, par ce que nous avons vu souvent, nos jeunes filles des villes et de la campagne ont bien peu à envier à leur compagnes d'outremer. Nous avons été à même de faire apprécier par des connaisseurs de ces pièces d'ouvrage de fantaisie, et quelques-unes ont supporté favorablement la comparaison avec des travaux exécutés en Belgique, à Bruxelles.

Une jeune fille que nous connaissons, élève d'un de nos plus grands couvents, exécute des broderies qui sont des merveilles d'ingéniosité et d'art; et c'est comme passe-temps qu'elle exécute ces travaux. Une autre de ses amies a vendu à un fort beau prix à un de nos grands magasins de ses travaux, qui ont été admirés.

Et c'est par milliers, ainsi, que de jeunes canadiennes-françaises pourraient employer leurs loisirs à un travail utile, rémunérateur autant qu'agréable. Pourquoi alors ne pas organiser cette petite industrie.

LES TRICOTS. — Sait-on qu'en 1915 notre province a importé pour environ \$30,000 de tricots? Eh! bien n'est-ce pas là un article qui trouverait sa place dans la petite industrie? Pourquoi à la ville aussi bien qu'à la campagne ne fabriquerait-on pas les bas, les mitaines, les chandails? On a